

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Mardi (matin) 10 juin 2014

Direction des finances

85 2013.1556 Décret

Décret sur les redevances dues pour l'utilisation des eaux (DRE) (Modification)

Annexe 18

Débat d'entrée en matière groupé sur les affaires 2013.1553 Loi sur l'aide au recouvrement et les avances de contributions d'entretien (Modification) ; 2013.1554 Loi sur les écoles moyennes (LEM) (Modification) ; 2013.0753 Rapport « Enseignement gymnasial de 9^e année dans le canton de Berne : solutions envisagées » ; 2013.1557 Loi sur l'aide sociale (LASoc) (Modification) ; 2013.1556 Décret sur les redevances dues pour l'utilisation des eaux (DRE) (Modification). Voir affaire 2013.1553

La présidente. Nous passons à l'affaire 85, décret sur les redevances dues pour l'utilisation des eaux. Je n'ai ici aucune proposition. Est-ce que cette modification est contestée? Est-ce que quelqu'un aimerait prendre la parole? – M. le président de la Commission des finances.

Jürg Iseli, Zwieselberg (UDC), président de la Commission des finances. Ich möchte es nicht unterlassen, an dieser Stelle der Verwaltung und der Regierung für die in Form der ASP-Massnahmen vorgenommenen Gesetzesänderungen zu danken. Dass die FiKo die vorberatende Kommission war, ist wegen der Betroffenheit aller Direktionen etwas speziell. Wir haben vorwiegend mit der Finanzdirektion (FIN) zusammengearbeitet. Diese Zusammenarbeit war gut. Zudem haben wir uns auch von den betroffenen Direktionen informieren lassen. Die in der Kommission gestellten Fragen wurden zur Zufriedenheit aller beantwortet, sodass es kaum abweichende Voten gab. Dafür danke ich der Regierung und der Verwaltung und hoffe, dass wir das ASP-Paket in dieser Form umsetzen können.

Délibération par article

I. art. 3, 11, 16, II.

Adoptés

Titre et préambule

Adoptés

Pas de demande de réouverture de la discussion

La présidente. Je répète, je n'ai pas de demande de parole, donc nous passons tout de suite au vote. Ceux qui acceptent ces modifications votent oui, ceux qui les refusent votent non.

Vote final

Décision du Grand Conseil:

Adoption de la modification du décret

Oui 136

Non 1

Abstentions 2

La présidente. Vous avez accepté ces modifications.